

**Commune de Mauriac (Cantal)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-deux, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mauriac était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mars, sous la présidence de Madame Edwige ZANCHI, Maire de Mauriac.

Date affichage convocation : 11 mars 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

Présents :

Edwige ZANCHI  
Cyrille ROLLIN  
Raymonde THESSANDIER  
Jean Jacques VAISSIER  
Olivier PRAT  
Maryse BONNET  
Georges ALBESSARD  
Elisabeth BALADUC  
Geneviève RONGERE  
Jacques SERRAT  
Gille FRUTIERE  
Sabine RIVET  
Bruno DUFAYET  
Guillaume POINAT  
Géraud MAZE  
Audrey LAFARGE  
Claudine HEBRARD  
Alain DELASSAT  
Andrée BROUSSE  
Mireille LEOTY  
Gérard VIOLLE  
Stéphanie SERIEIX

Etaient représentés :

Béatrice CARTAYRADE ayant donné pouvoir à Raymonde THESSANDIER,  
Jacqueline BORNE ayant donné pouvoir à Jean Jacques VAISSIER,  
Sylvie FENIES ayant donné pouvoir à Maryse BONNET,  
Michel PAPON ayant donné procuration à Jacques SERRAT,  
Julien CHAMBON ayant donné procuration à Géraud MAZE.

Etaient excusés :

A été désignée en qualité de Secrétaire de séance : Audrey LAFARGE

2022-03-18 / 16

**Don solidarité Ukraine.**

Madame le Maire expose que l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI du Cantal et la Protection Civile appellent à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes.

C'est pourquoi en complément de la grande collecte organisée le 5 mars dernier, je vous propose de compléter notre soutien à travers le versement d'un don à la protection civile.


Le Conseil Municipal,  
Ayant ouï le Maire en son exposé,  
Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vote	Pour	Abstention	Contre
	27	0	0

**APPROUVE** le versement d'un don exceptionnel de **1 500 €** à la Protection Civile au titre de la solidarité envers l'Ukraine.

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente.

**Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus**  
**Au registre sont les signatures**  
**A Mauriac, le 18 mars 2022**

  
Le Maire,  
**Edwige ZANCHI**

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le 25/03/2022

ID : 015-211501200-20220318-DELB20220318\_16-DE

Bersier  
Levraut